



18^{EME} TROPHEE

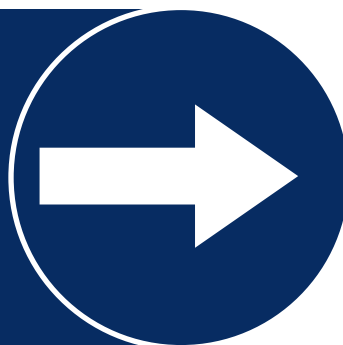
ANDRE BRUNET

COMPETITION DE BALLET SUR GLACE

19 MARS 2022 COLOMBES

Colombes Sur Glace

Patinoire Philippe Candeloro
Parc de l'Île Marante
92700 COLOMBES
Tél : 06.36.07.20.46
mail : colombes.sur.glace@gmail.com



**CSN
BALLET
SUR GLACE**



Colombes, le 22 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les entraîneurs,
Mesdames et Messieurs les chorégraphes,

Colombes Sur Glace a le plaisir de vous inviter à participer au :

18^{ème} TROPHEE ANDRE BRUNET
Compétition de Ballet sur Glace

La compétition se déroulera à la patinoire Philippe Candeloro de Colombes le
Samedi 19 Mars 2022

Les entrainements officiels débuteront le vendredi 18 Mars 2022 au soir.

Ce trophée est dédié à **Monsieur André Brunet** et à son travail d'entraîneur exceptionnel, ainsi qu'à tout ce qu'il a apporté au patinage et à la Ville de Colombes pendant de nombreuses années. Il sera présent, si son agenda le permet, pour la remise du Trophée à l'issue de la compétition.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cette manifestation.

En attendant la confirmation de vos inscriptions, veuillez agréer nos salutations sportives.

Elisabeth COLLEMARE
Présidente de Colombes Sur Glace

Comité d'organisation :

- Elisabeth COLLEMARE, Présidente
- Natacha PLUME, Mélanie BORGNE
- La Ville de Colombes
- Le personnel municipal de la patinoire

REGLEMENT DE LA COMPETITION

La compétition est ouverte aux catégories :

- Novice
- Junior
- Sénior
- Adulte
- Open -15
- Open +15

Le Trophée est basé sur la présentation d'un :

- Programme exercice chorégraphique programme libre pour les catégories Novices, Juniors, Seniors et Adultes
- Programme libre pour les catégories Open + et - de 15 ans.

Rappel des éléments chorégraphiques pour la saison 2022 :

Thème : **Style contemporain**

Procédé chorégraphique : **Flocking**

Gestuelle : **Accélération**

Merci de vous référer au règlement des Ballets sur Glace sur [Règlement CSN Ballet](#) pour plus de détails.

INSCRIPTIONS ET REGLEMENTS

Vos pré-inscriptions réalisées auprès de la CSN Ballet sont à nous confirmer par email dès que possible et vos inscriptions seront confirmées à réception du règlement. Le montant de la participation est de **200 euros** par équipe participante. Le désistement d'un club inscrit est possible jusqu'à 6 semaines avant la compétition soit le 6 Février 2022. Au-delà, de ce délai le coût d'inscription devra être payée au club organisateur

Par chèque à :

Mélanie BORGNE - Trésorière de Colombes Sur Glace
5 rue des Arts
92700 Colombes

Par virement (les frais de virement bancaire sont à la charge des clubs participants):

Bénéficiaire : **COLOMBES SUR GLACE**
IBAN : **FR76 1027 8060 7400 0204 0590 105**
BIC : **CMCIFR2A**
Domiciliation : **CCM COLOMBES**

Les droits d'inscription et/ou de toutes réservations ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 6 semaines avant la compétition.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION :

Les textes, les photos des équipes et listes des patineurs sont à envoyer à colombes.sur.glace@gmail.com avant le 28 Février 2022.

Vous pouvez nous transmettre les formulaires officiels envoyés à la CSN.

MUSIQUES :

Les musiques des patineurs seront à envoyer au plus tard le 5 Mars 2022 par mail à colombes.sur.glace@gmail.com.

Les musiques, en format mp3 devront être enregistrées sous le format suivant :

«Type de programme - Catégorie - Nom du club - Nom de l'équipe» (exemple : Exercice chorégraphique- Novices - Colombes - Evelkia)

Merci de bien vouloir être en possession d'un CD-R global par club ou clé USB, en cas de dysfonctionnement de matériel, la lecture des musiques se fera sur CD ou clé USB.

DECORS :

Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser si votre équipe utilisera des décors ou non et de quel type afin d'organiser au mieux la zone de stockage. Seules les personnes munies d'un badge «°décors°» pourront accéder à cet espace.

VESTIAIRES

Des vestiaires seront mis à disposition pour les équipes.

Les équipes auront à leur disposition :

- - des chaises (ou bancs),
- - une table,
- - une collation (fruits, eau et biscuits)

ACCREDITATIONS :

Vos dossiers d'accueil seront à retirer le Samedi 19 Mars à partir de 9h00. Une pochette vous sera remise avec le programme de la journée et votre quota de badges.

QUOTA DE BADGES DISTRIBUES PAR CLUB PARTICIPANT :

- 1 Président
- 2 badges encadrement: 1 entraîneur + 1 chorégraphe
- 1 badge Décors
- 1 badge responsable d'équipe
- 1 badge Décors et 1 badge responsable d'équipe par équipe supplémentaire.
- 1 badge par patineur figurant sur la fiche d'inscription CSN Ballet.

Pour des raisons de sécurité, seules les personnes munies d'un badge pourront accéder aux vestiaires, décors et pourtour de la patinoire.

HORAIRES PREVISIONNELS DE LA COMPETITION

Les horaires sont communiqués à titre indicatif. Ils seront ajustés en fonction du nombre d'équipes inscrites avant le début de la compétition.

Vendredi 18 mars 2022

Entraînements officiels : 19h15 - 22h00

Samedi 19 mars 2022

Ouverture de la patinoire : 7h30

Entraînements officiels 8h15 à 12h30

Exercices chorégraphiques 13h30 à 15h45

Programmes libres 16h00 à 21h00

Podiums 21h30

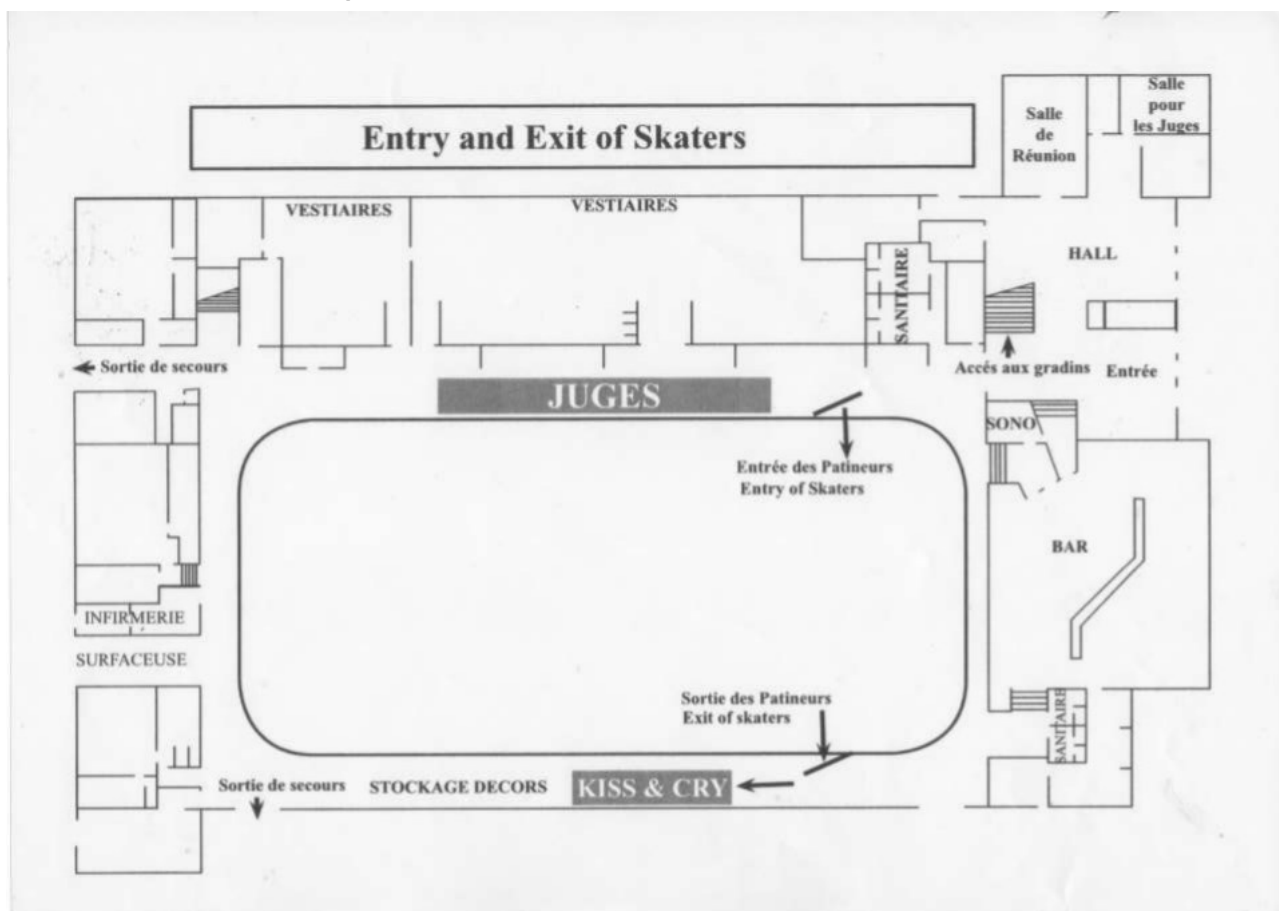
Fermeture Patinoire 23h00

PODIUM

Chaque participant se verra remettre une récompense.

Le Trophée sera remis par Monsieur André Brunet dans la mesure du possible.

PLAN DE LA PATINOIRE



INFORMATIONS MEDICALES

Un service de secouristes sera présent pendant toute la durée de la compétition.

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu conformément aux règles et procédures antidopage. Il sera effectué dans l'infirmerie de la patinoire.

PROTOCOLE SANITAIRE

La compétition sera soumise au protocole sanitaire en vigueur le jour de l'événement.

RESTAURATION PENDANT LA COMPETITION :

Une restauration chaude sera proposée à la Cafétéria de la Patinoire.

Merci de contacter directement Mme Sandrine Ledin, responsable de la Cafétéria de la Patinoire, au mail suivant : sandrine.ledin@gmail.com. Elle vous communiquera menus et tarifs prévus sur la compétition pour vos équipes (midi et soir).

Pique-niques

Pour les équipes qui préfèrent pique-niquer, merci de privilégier la prise du repas dans le Parc de l'Île Marante si vos horaires de préparation et la météo du jour vous le permettent pour ne pas déranger les autres compétiteurs en pleine préparation.

Nous allons essayer de mettre un barnum avec tables et bancs à l'arrière de la patinoire pour que vous ayez un coin confortable pour déjeuner (en fonction de la météo).

Attention : les barbecues sont interdits sur toute la zone du Parc de l'Île Marante.

TARIF DES ENTREES POUR LE PUBLIC

Nous vous rappelons que les clubs participants bénéficieront d'entrées pour tous leurs patineurs inscrits sur les listes CSN Ballet de la compétition, ainsi que pour les encadrants (voir descriptif plus haut).

Tarifs :

- + de 12 ans : 12.00 €
- Colombiens (sur justificatif): 10.00 €
- Enfant - de 12 ans : 8.00 €
- Gratuit pour les - de 6 ans

La caisse ouvrira à 12h30 le samedi.

Pour les clubs souhaitant réserver des billets à l'avance pour leurs supporters, merci de bien vouloir les commander sur le lien [Commande Billets Brunet 2022.](#)

ACCES

- **Par A86** : Sortie Colombes-centre, Colombes-Europe, Parc départemental Pierre-Lagravère, Argenteuil-Val Notre-Dame puis suivre Parc de L'Île Marante / Parc Pierre Lagravère et direction Patinoire
- **Train** : Gare de Colombes puis bus 167 direction Colombes Piscine-Patinoire

- **Métro** : Station Pont de Levallois (ligne 3) puis bus 167 direction Colombes Piscine-Patinoire



STATIONNEMENT

Un espace sera prévu pour le stationnement des autocars. Afin de l'organiser au mieux, merci de nous faire part de votre besoin avant le 28 février 2022 à colombes.sur.glace@gmail.com.

DES QUESTIONS ?



Colombes Sur Glace
colombes.sur.glace@gmail.com

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR A COLOMBES POUR CETTE COMPETITION !